

Mort de Lyhanna

Le gouvernement sous le feu des critiques

« Lyhanna a été victime deux fois »

DÉBATS MORT DE LYHANNA

« Le choix politique qui a mené à la mort de Lyhanna est celui de placer l'argent public ailleurs que dans les services publics »

TRIBUNE

Sandrine Garcia

Sociologue

Delphine Guerlet

Directrice de l'association Existencielles

Les dysfonctionnements ayant conduit à cette tragédie sont les conséquences de choix budgétaires, estiment la sociologue Sandrine Garcia et la directrice de l'association Existencielles, Delphine Guerlet, dans une tribune au « Monde ».

Publié aujourd'hui à 10h00 | Lecture 4 min.

Article réservé aux abonnés

Le viol et le meurtre de la petite Lyhanna [une collégienne de 11 ans retrouvée morte dans le Gers, le 4 juin] ont suscité de nombreuses mobilisations de la part de collectifs de défense des droits de l'enfant, de magistrats, d'associations féministes et de citoyens, mais aussi des prises de position de féministes, de sociologues travaillant sur la justice, de magistrats éclairant les conditions concrètes de leur exercice professionnel et de syndicats de la magistrature, entre autres.

Si le ministre de la justice, Gérald Darmanin, a annoncé, mercredi 15 juillet, que près d'un millier de dossiers de pédocriminalité avaient été identifiés comme « prioritaires », ces mobilisations relancent surtout l'examen des propositions des associations féministes en faveur d'une loi intégrale contre les violences sexistes et sexuelles, inspirée du modèle espagnol. Après l'affaire Ana Orantes, brûlée vive par son ex-mari en 1997, l'Espagne a fait des violences envers les femmes et les enfants un enjeu de politique publique, avec le vote d'une loi organique contre les violences de genre, en 2004. Dans le cas présent, l'homme mis en cause avait fait l'objet de plusieurs signalements (comportements sexuels « inappropriés » à l'égard d'une lycéenne, accusations de viol), sans susciter de réponse judiciaire

effective. Il n'avait même jamais été inquiété.

Le problème dépasse les seuls dysfonctionnements locaux : les violences sexuelles bénéficient d'une impunité de fait, qu'il s'agisse des enfants ou des femmes. Moins de 3 % des plaintes aboutissent à une condamnation, environ 92 % sont classées sans suite et seule une victime sur douze déclare avoir porté plainte, selon les données du service statistique ministériel de la sécurité intérieure. Lorsqu'une norme fondamentale – en l'occurrence le respect de l'intégrité physique et psychique des enfants et des femmes – est régulièrement bafouée sans que cela soit sanctionné, on ne peut plus vraiment parler d'interdit.

Une pénurie systémique

Les agresseurs savent que le risque d'être poursuivis demeure faible. C'est pourquoi le traitement judiciaire et la prescription des violences sexuelles ne plaident pas pour une justice non répressive, contrairement à ce qu'a soutenu le magistrat Denis Salas dans une tribune au *Monde*, le 15 juin. C'est plutôt l'absence probable de réponse judiciaire qui constitue l'un des facteurs du passage à l'acte, dans une société où la domination de genre est structurelle. En France, les hommes représentent 96 % des personnes mises en cause pour des infractions ou violences sexuelles.

LA SUITE APRÈS CETTE PUBLICITÉ

Une véritable politique de lutte contre les violences sexuelles suppose donc un appareil législatif renforcé, mais aussi des moyens humains et matériels considérables. C'est précisément l'objet des revendications portées autour d'une loi intégrale élaborée par les associations féministes et qui sera mise à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, en septembre. Elle n'aura de sens que si elle s'accompagne de moyens importants et de la volonté politique de la mettre en œuvre. Pour autant, il faut replacer les dysfonctionnements réels qui ont caractérisé cette affaire et tant d'autres dans le cadre de politiques publiques globales.

Depuis le tournant engagé en 2007 avec la révision générale des politiques publiques et la réforme de l'administration territoriale de l'Etat, tous les services publics ont subi une logique durable de rationalisation budgétaire. Les fermetures de tribunaux (178 tribunaux d'instance et 23 tribunaux de grande instance avec la réforme de la carte judiciaire lancée par Rachida Dati lorsqu'elle était garde des sceaux), les restructurations, les suppressions de postes et la concentration des moyens ont progressivement installé une pénurie devenue systémique. Les professionnels travaillent dans des conditions qui les conduisent à hiérarchiser l'urgence permanente. Cette situation devient progressivement le fonctionnement ordinaire.



Lors d'une manifestation devant le ministère de la justice, à Paris, le 29 juin 2026, pour réclamer une loi intégrale contre les violences sexistes et sexuelles, après le meurtre de Lyhanna, 11 ans. JULIE SEBADELHA / AFP

Dans le cas de prédateurs sexuels, les conséquences sont particulièrement lourdes et suscitent une émotion collective légitime. Mais que l'on pense à l'assassinat de Samuel Paty [en octobre 2020], insuffisamment protégé, alors que son meurtre était « télécommandé », ou à ces élèves qui poignardent des enseignants et qui auraient sans doute gagné à bénéficier de soins dans le secteur aujourd'hui sinistré de la psychiatrie infantile.

Le meurtre de Lyhanna s'inscrit à la fois dans les violences de genre et dans les conséquences de choix budgétaires qui, depuis près de vingt ans, réduisent la capacité des services publics à bien remplir leurs missions. Les moyens supplémentaires prévus par la loi d'orientation et de programmation du ministère de la justice (2023-2027) constituent un rattrapage utile mais insuffisant.

Marge de manœuvre réduite

Les réponses simplistes proposées (allongement des peines, castration chimique ou mise au pas de la justice) évitent d'aborder la question fondamentale : sans investissements massifs dans la justice, dans la protection de l'enfance, dans les services d'enquête et dans les soins et la prévention, aucune réforme législative ne pourra produire les effets attendus. Une loi intégrale représenterait une avancée importante, mais elle ne pourra être efficace qu'à condition de lui donner les moyens de son application.

Le choix politique qui a mené au meurtre de Lyhanna n'est pas celui de mettre délibérément en danger les enfants, mais de placer l'argent public ailleurs que dans les services publics. Car les représentants de l'Etat n'ont pas été économes des deniers publics, ainsi qu'en témoigne l'évolution de la dette. Les investissements publics ont été réorientés vers des niches fiscales accordées sans

contrepartie à de nombreux acteurs privés, comme l'ont montré la politiste Julie Pollard en 2011 ou les chercheurs Clément Carbonnier, Nathalie Morel, Bruno Palier et Michaël Zemmour en 2025. Ces dépenses ont vidé les caisses de l'Etat et considérablement réduit sa marge de manœuvre ; elles n'ont pu être investies dans des politiques ambitieuses, notamment dans la lutte contre les violences sexuelles, mais aussi dans l'éducation, la santé, la protection de l'enfance, la prise en charge du grand âge ou l'accès au logement.

Lire aussi le décryptage | [Mort de Lyhanna : la mission d'inspection souligne des responsabilités individuelles, mais aussi un système judiciaire manquant de moyens](#)

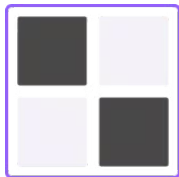
Ces dépenses fiscales, appelées « aides publiques aux entreprises », ont été évaluées à 211 milliards d'euros en 2023 par un rapport sénatorial publié en 2025. Le budget de la justice, lui, est de 10 milliards d'euros, celui de l'éducation nationale de 64 milliards d'euros, et une loi intégrale contre les violences sexistes et sexuelles coûterait annuellement 2,6 milliards d'euros, selon les estimations de la coalition féministe pour une loi intégrale contre les violences sexuelles.

¶ **Sandrine Garcia** est professeure de sociologie à l'Institut d'études politiques de Lyon ; **Delphine Guerlet** est directrice d'Existencielles, une association de prévention et d'accompagnement des femmes victimes de violences.

Sandrine Garcia (Sociologue) et **Delphine Guerlet** (Directrice de l'association Existencielles)

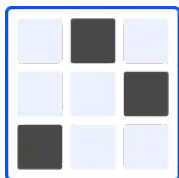
Jeux

Découvrir



Mots croisés mini

Profitez de grilles 5x5 inédites et ludiques, niveau débutant



Mots croisés

Chaque jour une nouvelle grille de Philippe Dupuis



Mots trouvés

10 minutes pour trouver un maximum de mots

Voir plus

Partenaires

Guides d'achat avec Le Monde

Les meilleurs aspirateurs robots

Les meilleurs hubs et docs USB-C

Les meilleures poubelles de tri

Les meilleurs robots pâtisseries

Les meilleurs cuiseurs à riz

Les meilleurs chargeurs de piles

Les meilleures liseuses électroniques

Tous nos guides



**Calculez votre
empreinte carbone et votre
empreinte eau**

en seulement 10 minutes

Faire le calcul